

Texte n° 7

Contrebande de tabac à la frontière

1732, 3 juin (Bp 3280)

Procès-verbal de Jean-Baptiste Nicolle et Charles Jaquet, sur la surveillance d'un jeune homme soupçonné de contrebande de tabac entre la Lorraine et le royaume de France.

Niveau de difficulté : facile.

Seule l'orthographe rend parfois la lecture hésitante.

- 1/ L'an mil sept cent trente deux le mardy troisieme
- 2/ jour du mois de juin environ le neuf
- 3/ heures du matin, a la requeste de
- 4/ maistre Pierre Carlier adjudicataire
- 5/ general des fermes unies et de la vente
- 6/ exclusive du tabac dans tout le
- 7/ royaume demeurant a Paris rue de Grenel paroisse
- 8/ Saint Eustache, poursuite et diligence de maistre
- 9/ Jean Baptiste Francois Desté son entreposeurs demeurant
- 10/ a la ville de Stenay laquelle fait election de
- 11/ domicile en sa maison et da bondant en l'étude de
- 12/ maistre Philippe Petit son advocat et procureur
- 13/ demeurant a la ville de Dun, qui occupera a la presente
- 14/ instance, nous soussigné Jean Baptiste Nicolle
- 15/ sous brigadier embulant commandant la sous brigade
- 16/ de Saumory detaché a Dun, ayant serment en justice
- 17/ a Sainte Menhould, et Charle Jaquet employé dans
- 18/ la dit sous brigade ayant serment en justice a
- 19/ Mouzon, tous les deux par devant messieurs les
- 20/ officiers des dit fermes, meunis de nos commissions
- 21/ et revetus de nos bandouilliers soussigné certifions
- 22/ a tous qu'il appartiendra que sur avis a nous donné
- 23/ qu'il y passoit souvent et journellement aux barque
- 24/ et passage de Saissey Clermontois qui conduit en
- 25/ France, un certain garson ayant une bosse fort
- 26/ grosse sur le dot ce qui nous auroit obligé d'y
- 27/ veiller et estant a la susdit heures audit passage nous
- 28/ aurions trouvé ledit garson bossut sur le bord de
- 29/ la Meuze en attendant le passager et l'ayant cognut
- 30/ a sa dit bosse nous luy aurions d'abord demandé
- 31/ en presence du passagé ce qu'il faisoit la, doue il
- 32/ venoit et ou il avoit caché son tabac, le cognoissant
- 33/ pour fraudeur, il nous auroit repondeut da bord
- 34/ quil venoit de Lion et de Loupy et qu'il alloit a Chatée
- 35/ village de France, et dans ce moment ledit garson auroit
- 36/ entré dans la barque du passagé avec ledit Jaquet
- 37/ si dessus denommé et estant passée du costé de France
- 38/ le dit Nicolle aussy si dessus denommé auroit trouvé
- 39/ un petit sacq avec des beretel a quatre pas ou ledit [...]

Vocabulaire

Ligne 11 : *da bondant* : lire « d'abondant » : locution vieillie signifiant « de surcroît » (la même manière d'écrire se retrouve ligne 33, *da bord* pour « d'abord »).

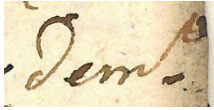
Ligne 29 : *cognut* : reconnu.

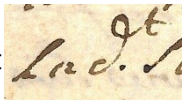
Ligne 31 : *passagé* : passeur.

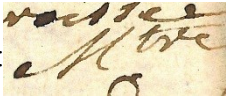
Ligne 39 : beretel : sans doute bretelles.

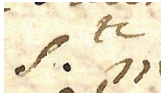
Abréviations

Les abréviations dans ce texte sont peu nombreuses et répétitives. On notera les abréviations suivantes :

Ligne 9 : *demeurant* :  seules les trois premières lettres sont écrites, le reste est abrégé et l'abréviation est signalée par le dernier t suscrit et souligné d'un point.

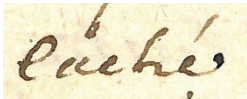
Ligne 19 : *ladit* :  dit est abrégé par suppression du a et suscription du t. Dans ce texte, cette abréviation est bien « lading », mais elle concerne souvent un nom féminin, et s'écrit de la même manière pour un substantif masculin.

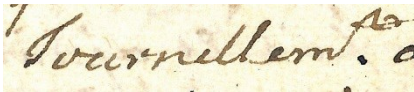
Ligne 8 : *maître* :  l'abréviation de ce titre se retrouve parfois aussi sous la forme M^e.

Ligne 17 : *Sainte* :  c'est une forme classique.

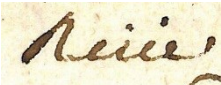
Forme des lettres

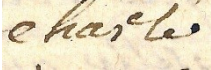
Certaines lettres ont, dans ce texte, une forme particulière. On signalera notamment :

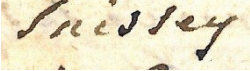
Lettre c : ligne 32 : caché :  le premier c est tracé avec une boucle fermée qui le fait ressembler à un l.

Lettre j : ligne 23 : journallement :  noter la forme de ce j initial.

Noter également la forme du premier e, tracé sans boucle et donc d'une forme proche du i. Remarquer également l'abréviation finale, par suspension (-m^b).

Lettre r : ligne 7 : reüe  il s'agit ici du r majuscule.

On trouve une forme minuscule particulière, ligne 7 :  Charle ; ce r est tracé en deux fois.

Lettre s : ligne 24 : Saissey  le s initial et les deux autres au milieu du mot sont tracés avec des traits obliques presque droits. Ici, ils ne descendent pas sous la ligne d'écriture, contrairement à certaines formes du siècle précédent et qu'on rencontre encore au XVIII^e siècle.

..*